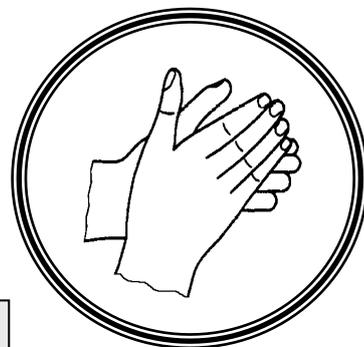




PRODERM

CRÈME BARRIÈRE DE PROTECTION POUR LES MAINS à USAGES PROFESSIONNELS



PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

- Composition INCI : AQUA, TALC, PROPYLENEGLYCOL, SORBITOL, OCTYLDECANOL, BUTANE, DIMETHICONE, CETEARYLALCOOL, PROPANE, TRIMETHYL SILOXYSILICATE, STEARIC ACID, PALMITIC ACID, TEA, FRAGRANCE, AMYL CINNAMAL, BENZYL SALICYLATE, BENZYL BENZOATE, CINNAMIC ALCOHOL, CITRONELLOL, COUMARIN, LIMONENE, EUGENOL, ISOEUGENOL, ALPHA-ISO-METHYL-IONONE, LINALOL, POTASSIUM SORBATE, SODIUM BENZOATE, DMDM HYDANTOIN

. Formulation déposée aux Centres anti-poisson sous le N° A8150.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

P R O D U I T A C T I F	
. ETAT PHYSIQUE	Liquide visqueux se présentant en mousse en sortie du diffuseur.
. MASSE VOLUMIQUE	1005 +/- 20 g/l.
. REACTION CHIMIQUE	Neutre
. PH	7
. ODEUR	Fragrance exotique.
. COULEUR	Blanc crème (sans ajout de colorant)
G A Z P R O P U L S E U R	
. Propulseur hydrocarboné.	

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

Produit actif partiellement miscible dans l'eau.

Crème de protection non grasse, sèche rapidement.

En raison de sa texture, application rapide, étalement facile.

Ne tâche pas, n'entrave pas l'agilité des mains.

Limite les effets agressifs des produits manipulés pendant le travail : solvants, peintures, détergents, produits chimiques, matériaux, ciment.

Evite l'incrustation en profondeur des salissures diverses, souillures grasses, cambouis, goudrons.

Apporte une fonction de protection qui réduit les risques de dessèchement et d'irritation de la peau dans les travaux difficiles.

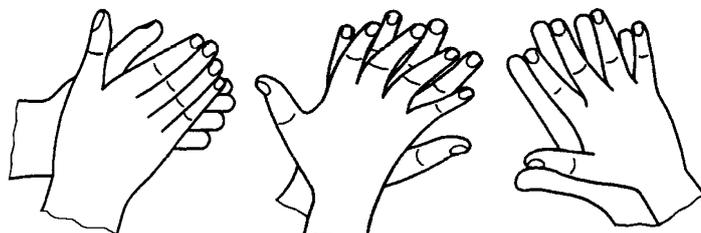
S'utilise préventivement pour les travaux manuels dans l'industrie, les ateliers de maintenance et de mécanique, les T.P., le bâtiment (ciment, plâtre, peinture, etc), la marine, l'agriculture, les entreprises de nettoyage et d'entretien des espaces verts, salons de coiffure, métiers de la pêche, services techniques des municipalités, etc.



MODES ET DOSES D'EMPLOI

- . Appliquer la crème avant d'entreprendre le travail sur mains propres et sèches.
- . Etaler soigneusement et uniformément la crème de protection en prenant soin de ne pas oublier les surfaces situées entre les doigts, autour des ongles et sous les ongles, le dessus de la main.
- . Laisser sécher quelques instants.
- . Après le travail, se laver les mains à l'aide d'un savon.

NOTA : ne pas mouiller les mains avant application.



**La crème barrière ne dispense pas l'utilisation des gants de protection lors de la manipulation de produits dangereux.
Son utilisation est également recommandée avant de revêtir les gants.**

RECOMMANDATIONS

ATTENTION

Contient 4.7% en masse de composants inflammables.

- H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
P251 Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 oC/ 122 oF.

Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

